

FAITS ET DONNÉES CHIFFRÉES

LA FORMATION PROFESSIONNELLE SUPÉRIEURE



Marché du travail
Economie
Pratique
Suisse
Brevet
Titre
Proche de la pratique
Utilité
Institutions de formation
Partenariat sur la formation professionnelle
Perméabilité
Filières de formation
Monde du travail
Voies de formation
Expérience professionnelle
Employeurs
Confédération
Diplômés
Taux d'activité
Organisations du monde du travail
Qualification élevée
Cantons
Degré tertiaire
International
Système éducatif
Hautes écoles
Rendement de la formation
Formation professionnelle
Qualité
Fédéral
Ecoles supérieures
Diplôme
Examens professionnels supérieurs
Sphère professionnelle



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie DFE
Office fédéral de la formation professionnelle
et de la technologie OFFT

FORMATIONPROFESSIONNELLEPLUS.CH
LE PARCOURS DES PROFESSIONNELS.

Une initiative conjointe de la Confédération, des cantons
et des organisations du monde du travail

TABLE DES MATIÈRES

Editorial	3
Aperçu	4
Système éducatif	6
Partenariat sur la formation professionnelle	9
Conditions d'admission	11
Examens professionnels fédéraux et examens professionnels fédéraux supérieurs	13
Ecoles supérieures	16
Marché du travail	18
Personnes diplômées	21
Contexte international	23
Financement	24
Informations	26

UNE HISTOIRE À SUCCÈS



Le pôle économique suisse se distingue par une compétitivité élevée, une forte capacité d'innovation et un faible taux de chômage. Ce succès est entre autres possible grâce à un système éducatif de grande qualité.

La formation professionnelle supérieure constitue un élément significatif au sein du paysage suisse de la formation. Elle est ouverte aux personnes ayant suivi une formation professionnelle. Il est également possible d'obtenir un diplôme du degré tertiaire même sans maturité. Cette perspective rend la formation professionnelle attrayante pour les jeunes. Par ailleurs, certains titulaires d'un diplôme de niveau haute école utilisent également la formation professionnelle supérieure afin d'attester de qualifications professionnelles.

Une des forces de la formation professionnelle supérieure réside dans son lien étroit avec les besoins du marché du travail. Les diplômés de la formation professionnelle supérieure sont des professionnels recherchés qui peuvent s'attendre à des rendements de formation élevés. La formation professionnelle supérieure a donc une influence positive sur le revenu et réduit le risque de chômage. Elle apporte en outre une contribution importante à l'apprentissage tout au long de la vie. Ce dernier constitue de plus en plus souvent une condition au maintien de l'employabilité sur le long terme.

La Suisse est dépendante d'un système de formation professionnelle performant. Je suis convaincu que nous saurons, à l'avenir également, maintenir cet élan dans la formation professionnelle. Il s'agit notamment de positionner la formation professionnelle supérieure à la place qu'elle mérite, tant au niveau national qu'international, de garantir son financement à long terme et d'augmenter la perméabilité vers les hautes écoles.

Ces améliorations doivent cependant être effectuées avec précaution. Sans cela, nous risquons de perdre les atouts attestés de nos examens professionnels fédéraux et professionnels fédéraux supérieurs ainsi que des écoles supérieures.

La formation professionnelle supérieure mérite que l'on s'engage en sa faveur et je remercie vivement tous ceux qui s'y emploient.



Johann N. Schneider-Ammann
Conseiller fédéral
Chef du Département fédéral de l'économie

LA FORMATION PROFESSIONNELLE SUPÉRIEURE

La formation professionnelle supérieure présente un lien important avec le marché du travail. Elle permet d'acquérir les qualifications nécessaires à une activité professionnelle exigeante avec des responsabilités techniques et de conduite. Elle fait partie intégrante du degré tertiaire et englobe les examens professionnels fédéraux et professionnels fédéraux supérieurs (examens de maîtrise entre autres) ainsi que les filières de formation des écoles supérieures.

Une partie intégrante du degré tertiaire

Avec les hautes écoles spécialisées (HES), les hautes écoles pédagogiques (HEP), les universités et les écoles polytechniques fédérales (EPF), la formation professionnelle supérieure constitue le degré tertiaire¹ du système éducatif suisse.

La formation professionnelle supérieure permet une qualification professionnelle élevée et appropriée d'un grand nombre de personnes en fonction des besoins du marché du travail. Elle renforce ainsi indirectement le système académique axé sur la recherche, étant donné que ce sont principalement les personnes qui souhaitent être actives dans la recherche qui s'orientent vers les hautes écoles. Par ailleurs, elle fournit à l'économie un mélange adéquat de professionnels qualifiés (skill grade mix).

Un lien étroit avec la pratique

La formation professionnelle supérieure se caractérise par une forte orientation vers le marché du travail et un lien étroit entre la théorie et la pratique.

L'implication des associations professionnelles et des organisations du monde du travail en tant qu'organes responsables des examens et des plans d'études cadres des écoles supérieures permet de garantir que les nouvelles exigences en termes de qualifications sont rapidement mises en œuvre et que le rythme d'innovation est élevé. Les formations qui ne sont pas utiles à l'économie sont donc évitées.

Plusieurs voies d'accès

La formation professionnelle supérieure tient compte des conditions de vie individuelles, des courbes d'apprentissage et des besoins des professionnels. Elle offre la possibi-

lité d'acquérir un diplôme supérieur, indépendamment de l'âge. En règle générale, une expérience professionnelle de plusieurs années dans le domaine en question est exigée.

La formation professionnelle supérieure offre des perspectives de développement professionnel aux personnes ayant accompli une formation professionnelle initiale et leur permet d'acquérir des qualifications plus élevées. L'attrait de l'ensemble de la formation professionnelle est ainsi renforcé. Les diplômés des hautes écoles profitent en particulier des examens fédéraux, notamment des examens professionnels fédéraux supérieurs, en tant que qualifications complémentaires pour le marché du travail.

Un engagement commun des acteurs privés et des pouvoirs publics

La Confédération, les cantons et les organisations du monde du travail s'engagent conjointement en faveur d'une formation professionnelle de grande qualité. La forte implication des organisations du monde du travail est une condition essentielle à l'orientation des examens et des offres de formation vers le marché du travail. Des institutions de formation privées et publiques proposent des cours préparatoires aux examens fédéraux et aux filières de formation ES.

Financement

La formation professionnelle supérieure est financée par les pouvoirs publics et par des acteurs privés. Les étudiants et les employeurs participent largement aux coûts. D'après les enquêtes réalisées par l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT), la Confédération et les cantons ont dépensé quelque 500 millions de francs en 2009 en faveur de la formation professionnelle supérieure.

¹ La classification internationale fait également une distinction entre le degré tertiaire A (hautes écoles) et le degré tertiaire B (formation professionnelle supérieure).

Diplômes au degré tertiaire

Diplômes de la formation professionnelle supérieure ²	28 200 (dont 23 600 réglementés par la Confédération)
Examens professionnels fédéraux	240 examens 13 100 brevets fédéraux
Examens professionnels fédéraux supérieurs	170 examens 3 200 diplômes fédéraux
Filières de formation des écoles supérieures	33 plans d'études cadres avec 52 orientations au total et plus de 400 filières de formation 7 300 diplômes ES
Diplômes des hautes écoles spécialisées, des hautes écoles pédagogiques et des universités / écoles polytechniques fédérales ³	37 900 (doctorats compris)
dont diplômes des hautes écoles spécialisées et hautes écoles pédagogiques	13 200 diplômes, bachelor et master
dont diplômes des universités/EPF	24 700 licences/diplômes, bachelor, master et doctorats

² Nombre de diplômes en 2010 selon l'Office fédéral de la statistique (2011a/2011b).

³ Nombre de diplômes en 2009 selon l'Office fédéral de la statistique (2011c).

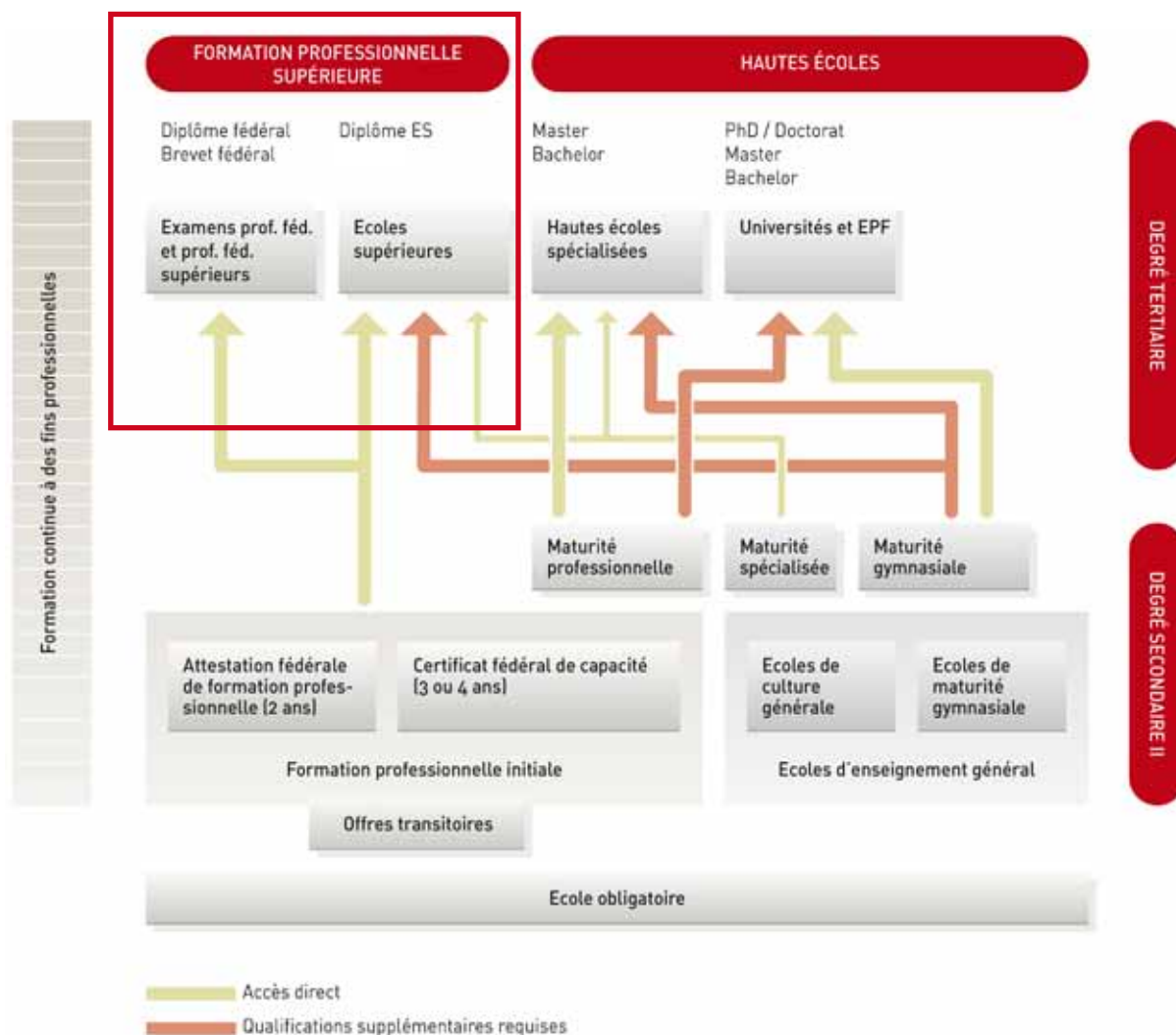
«La grande force de la formation réside dans le fait que les participants sont actifs depuis relativement longtemps dans la branche gastronomique et occupent des postes de cadres. Ils ont donc déjà une expérience professionnelle».

Reto Lüchinger
Restaurateur diplômé



ÉLÉMENT DU DEGRÉ TERTIAIRE AXÉ SUR LA PRATIQUE

La formation professionnelle supérieure vise à transmettre et à faire acquérir des qualifications et des compétences qui permettent d'assumer des responsabilités techniques et de conduite exigeantes. Elle constitue, avec les examens professionnels fédéraux et professionnels fédéraux supérieurs ainsi que les écoles supérieures, la partie pratique du degré tertiaire.



Examens professionnels fédéraux (EP) et examens professionnels fédéraux supérieurs (EPS)

Ils débouchent sur l'obtention, respectivement, d'un brevet fédéral et d'un diplôme fédéral. Seuls les examens sont réglementés. La préparation est facultative et les offres dans ce domaine sont très variées.

Ecoles supérieures (ES)

Elles débouchent sur l'obtention d'un diplôme reconnu sur le plan fédéral portant la mention « ES ». Sont reconnus aussi bien la formation que l'examen final. Outre les filières de formation ES, les écoles proposent également des études postdiplômes reconnues par la Confédération.

Hautes écoles

Elles englobent les hautes écoles spécialisées (HES), les hautes écoles pédagogiques (HEP), les universités et les écoles polytechniques fédérales (EPF). La mise en place des HES au milieu des années 90 a également permis à des professionnels d'effectuer une formation au niveau haute école. La maturité professionnelle constitue la voie d'accès standard.

Les offres de formation continue (CAS, DAS et MAS) des hautes écoles font concurrence à celles de la formation professionnelle supérieure, notamment dans le secteur des services. Alors que les offres de formation continue de la formation professionnelle supérieure sont réglementées par la Confédération et bien établies sur le marché du travail, la structure des CAS, DAS et MAS relèvent en large partie de la sphère d'autonomie des hautes écoles.

«Je souhaitais étendre mes qualifications et pouvoir assumer des fonctions dirigeantes. Grâce à l'examen fédéral, je suis maintenant chef de section...».

*Yves Ducrest
Spécialiste des branches de la boulangerie-pâtisserie-confiserie
avec brevet fédéral*



«Je conseillerais la formation professionnelle supérieure à toute personne qui souhaite faire carrière. On y apprend ce dont on a vraiment besoin dans la pratique. En plus, les experts de branches s'engagent en tant qu'enseignants, ce qui garantit un lien étroit entre la formation et la pratique. En fin de compte, la branche porte un intérêt vital à des collaborateurs qualifiés».

*Nadine Borter
Responsable de la communication diplômée,
publicitaire de l'année 2011*



UNE TÂCHE COMMUNE DES ACTEURS PRIVÉS ET DES POUVOIRS PUBLICS

La Confédération, les cantons et les organisations du monde du travail s'engagent conjointement en faveur d'une formation professionnelle de grande qualité. Ce principe de base découlant de la loi fédérale sur la formation professionnelle fait également ses preuves dans la formation professionnelle supérieure.

Effacité grâce à une collaboration bien rôdée

La formation professionnelle supérieure jouit d'une longue tradition. Une répartition adéquate des responsabilités entre les acteurs privés et publics est essentielle à son succès, et permet non seulement une grande efficacité, mais permet également d'assurer la qualité.

- *Offres adaptées aux besoins du marché du travail :*

L'économie est fortement impliquée en tant qu'organe responsable. Elle définit les besoins en matière de formation et de qualifications et les intègre dans les offres de formation par le biais de règlements d'examen et de plans d'études cadres. Le pilotage du contenu par l'économie permet des adaptations rapides du système.

- *Comparabilité et transparence des diplômes :*

La Confédération assure le pilotage stratégique et le développement continu de l'ensemble du système. Elle vérifie les besoins exprimés par l'économie et veille à ce que les diplômés trouvent une place adéquate au sein du système éducatif suisse. Elle assure la surveillance des examens fédéraux ; les cantons, eux, s'en chargent pour les écoles supérieures.

- *Concurrence accrue :*

Les différents prestataires gèrent la mise à disposition des cours préparatoires aux examens et aux filières de formation des écoles supérieures. Cela présente l'avantage de créer une concurrence. Le budget de l'Etat est lui aussi déchargé grâce à la garantie de rendements privés élevés de la formation.

Acteurs et domaines de compétences

	Organisations du monde du travail (associations professionnelles, organisations de branches, etc.)	Confédération	Cantons	Institutions de formation privées et publiques	Entreprises
	<i>Responsables des examens fédéraux et des plans d'études cadres ES</i>	<i>Pilotage stratégique, assurance qualité et approbations</i>	<i>Surveillance et subventionnement des offres de formation</i>	<i>Mise en place d'offres de formation</i>	<i>Places de travail</i>
Examens professionnels fédéraux et examens professionnels fédéraux supérieurs	<ul style="list-style-type: none"> • Clarification des besoins en matière de qualifications • Elaboration d'un règlement d'examen • Organisation de l'examen 	<ul style="list-style-type: none"> • Approbation du règlement d'examen • Surveillance de l'examen • Première instance de recours • Etablissement des brevets et des diplômes, tenue du registre • Subventionnement des examens 	<ul style="list-style-type: none"> • Subventionnement des cours préparatoires (facultatif) 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place de cours préparatoires 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise à disposition de places de travail • Participation au sein des organisations du monde du travail • Participation partielle aux coûts des participants
Ecoles supérieures	<ul style="list-style-type: none"> • Clarification des besoins en matière de qualifications • Elaboration des plans d'études cadres 	<ul style="list-style-type: none"> • Approbation des plans d'études cadres • Reconnaissance des filières de formation • Subventionnement des filières de formation (facultatif) 	<ul style="list-style-type: none"> • Surveillance • Subventionnement des filières de formation (facultatif) 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place de filières de formation 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise à disposition de stages et de place de travail • Participation au sein des organisations du monde du travail • Participation partielle aux coûts des participants

«Pendant ma formation, j'ai pu mettre beaucoup de choses directement en pratique et reprendre de nouveaux projets. Pour moi, l'important a toujours été d'avoir des connaissances interdisciplinaires étendues, de comprendre ce que font les autres».

Nicole Lüscher

Spécialiste diplômée de l'industrie graphique et de l'emballage



«J'ai eu la possibilité, encore pendant ma formation, de reprendre la direction du service d'information d'Amden («Heidiland Tourismus») et ainsi de gérer l'organisation du tourisme local».

Thomas Exposito

Gestionnaire en tourisme diplômé ES



UNE EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE DE PLUSIEURS ANNÉES COMME CONDITION D'ADMISSION

Les conditions d'admission aux examens fédéraux reflètent la diversité des besoins du marché du travail et des voies de qualification. En règle générale, une expérience professionnelle de plusieurs années est exigée. Par ailleurs, les règlements d'examen mentionnent tous les certificats et titres qui entrent en ligne de compte en tant que base pour les brevets ou les diplômes visés.

Grande valeur de la pratique professionnelle

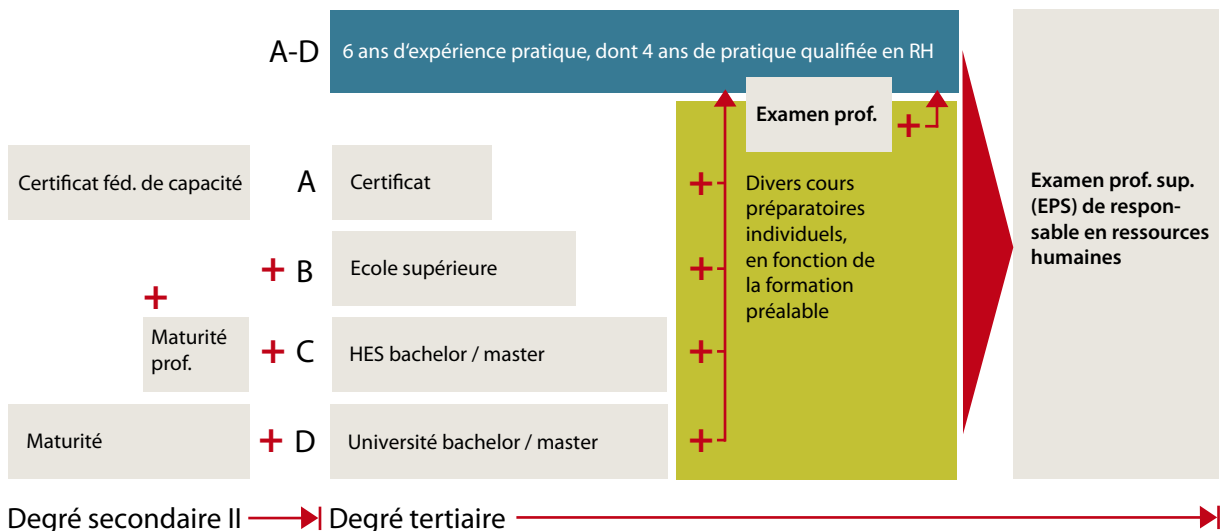
Un certificat fédéral de capacité (CFC) ou une autre qualification équivalente sont en règle générale exigés pour être admis à un examen professionnel fédéral ou professionnel fédéral supérieur. Par ailleurs, l'inscription à un examen professionnel requiert une expérience professionnelle de deux à trois ans et celle à un examen professionnel supérieur, quatre ans. D'autres conditions d'admission spécifiques sont fixées dans les règlements d'examen concernés.

Outre les professionnels, les diplômés des universités et des HES profitent également des examens fédéraux afin d'attester de qualifications professionnelles (p. ex. expert en gestion hospitalière, domaines de la comptabilité, des impôts, fiduciaire, expertise comptable).

Conditions d'admission déterminées par les qualifications

Diverses voies permettent d'accéder aux examens professionnels fédéraux et professionnels fédéraux supérieurs. Cette diversité promeut l'apprentissage tout au long de la vie. Le graphique ci-après présente les différentes voies d'accès à l'exemple de l'examen professionnel fédéral supérieur de responsable en ressources humaines. Une grande importance est accordée à l'expérience pratique. Dans l'exemple choisi ici, cela signifie qu'un futur responsable en ressources humaines est déjà familier, de par son expérience professionnelle, des questions relatives au recrutement, aux restructurations ou aux réorganisations.

Différentes voies d'accès (A-D) à un examen professionnel supérieur à l'exemple de l'examen professionnel supérieur de responsable en ressources humaines



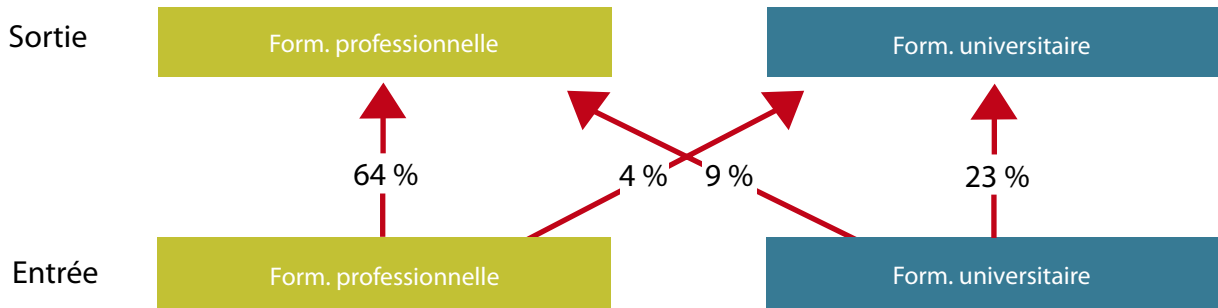
A, B, C, D = profils de formation des candidats : le passage dans la formation professionnelle supérieure s'effectue depuis tous les niveaux de formation, également depuis les hautes écoles.

Perméabilité des voies de formation

Une étude menée en 2010 par l'Université de Zurich révèle qu'il existe une certaine perméabilité entre la formation professionnelle supérieure et les hautes écoles. Les parcours de formation alternatifs constituent avec 13 % une part non négligeable de tous les parcours de formation.

Les formations «mixtes» (combinaison entre formation professionnelle et formation universitaire) sont également appréciées sur le marché du travail. Le revenu de personnes ayant suivi des formations mixtes est, selon la voie de formation choisie, en moyenne 10 à 30 % plus élevé que celui des personnes qui ont effectué une formation purement professionnelle ou purement universitaire.⁴

Fréquence des différents parcours de formation



⁴ Backes-Gellner, U. & Tuor, S. N. (2010), p. 44.



«Je voulais une formation qui soit le plus proche possible de la pratique. J'ai trouvé mon bonheur dans les examens professionnels et professionnels supérieurs et dans les écoles supérieures. La recherche d'emploi ne m'a pas posé de problèmes. Nous sommes des professionnels recherchés sur le marché du travail».

*David Rey
Maître constructeur métallique*

UNE QUALIFICATION À PARTIR DE LA PRATIQUE ET POUR LA PRATIQUE

Les examens fédéraux définissent les compétences à acquérir. Lors des examens, ces compétences sont testées dans un environnement authentique et proche de la pratique. Les organisations du monde du travail sont responsables de l'élaboration des règlements d'examen. L'OFFT approuve les règlements d'examen, assure la surveillance et subventionne 25 % des coûts des examens.

Présentation des diplômes

La différence est faite entre « examen professionnel » sanctionné par un brevet fédéral et « examen professionnel supérieur » sanctionné par un diplôme fédéral. S'il existe dans un champ professionnel un examen professionnel et un examen professionnel supérieur, le brevet fédéral vaut souvent comme condition d'admission à l'examen supérieur. Dans tous les cas, l'examen professionnel supérieur correspond, conformément au mandat légal, à un niveau de qualification plus exigeant que l'examen professionnel.

Les brevets et diplômes fédéraux sont délivrés par l'OFFT sur demande des organes responsables des examens.

Offre

Il existe à l'heure actuelle 240 examens professionnels fédéraux et 170 examens professionnels fédéraux supérieurs. Le contenu, l'organisation et la durée des examens sont fixés dans les règlements afférents. Les experts aux examens sont des professionnels issus de la pratique.

Aucune préparation spécifique n'est requise pour les examens fédéraux. Les candidats se trouvent déjà dans la vie active. L'expérience professionnelle est une condition essentielle pour la réussite à l'examen et est validée par les examens. Des cours facultatifs sont proposés aux candidats afin de leur permettre de se préparer en fonction de leurs connaissances (cf. graphique en bas de la page 11).

Assurance qualité

Le principal élément d'assurance qualité des examens réside dans le fait que les organisations du monde du travail sont les organes responsables de ces examens. Cela permet de garantir que les besoins du marché du travail sont pris en compte et qu'ils représentent une norme nationale en termes de qualifications. Les règlements d'examen, adaptés aux nouveaux développements, constituent d'autres instruments servant à assurer la qualité. En outre, une commission d'examen, composée d'experts avertis du domaine en question, est associée à chaque examen fédéral. Cette commission est chargée d'évaluer les examens et d'élaborer des tâches d'examen.

Dans le secteur des services en particulier, la concurrence créée par la diversité des prestataires et des exigences contribue au développement de la qualité des cours préparatoires. Les associations de branches dans le domaine des arts et métiers, qui proposent souvent elles-mêmes les cours préparatoires, ont un intérêt propre important dans la formation de haut niveau de leur relève.

Les règlements d'examen sont approuvés par l'OFFT. Ce dernier surveille également le déroulement des examens fédéraux et constitue la première instance de recours.

Examens professionnels fédéraux et examens professionnels fédéraux supérieurs (exemples)

Examens professionnels fédéraux

- Spécialiste en ressources humaines avec brevet fédéral
- Policière avec brevet fédéral
- Spécialiste de la conduite d'un groupe avec brevet fédéral
- Conseillère en sécurité électrique avec brevet fédéral
- Contremaître Polybat avec brevet fédéral
- Masseuse médicale avec brevet fédéral
- Technicien de fouilles archéologiques avec brevet fédéral

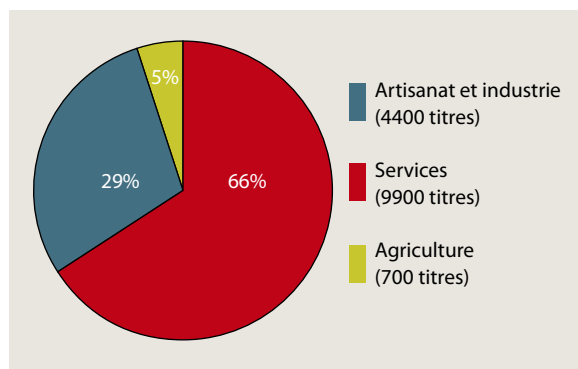
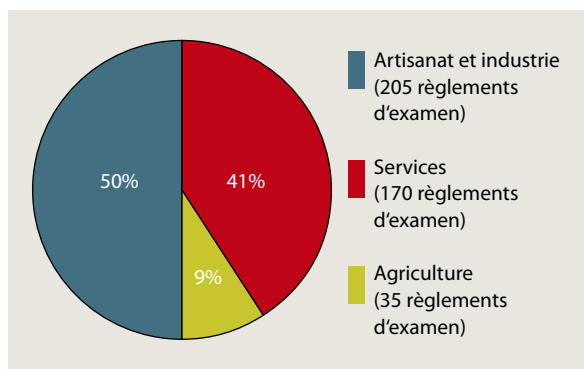
Examens professionnels fédéraux supérieurs

- Informaticien avec diplôme fédéral
- Conseillère en relations publiques avec diplôme fédéral
- Expert fiscal diplômé
- Fashiondesigner diplômée
- Responsable de formation avec diplôme fédéral
- Experte en gestion hospitalière avec diplôme fédéral
- Maître bijoutier

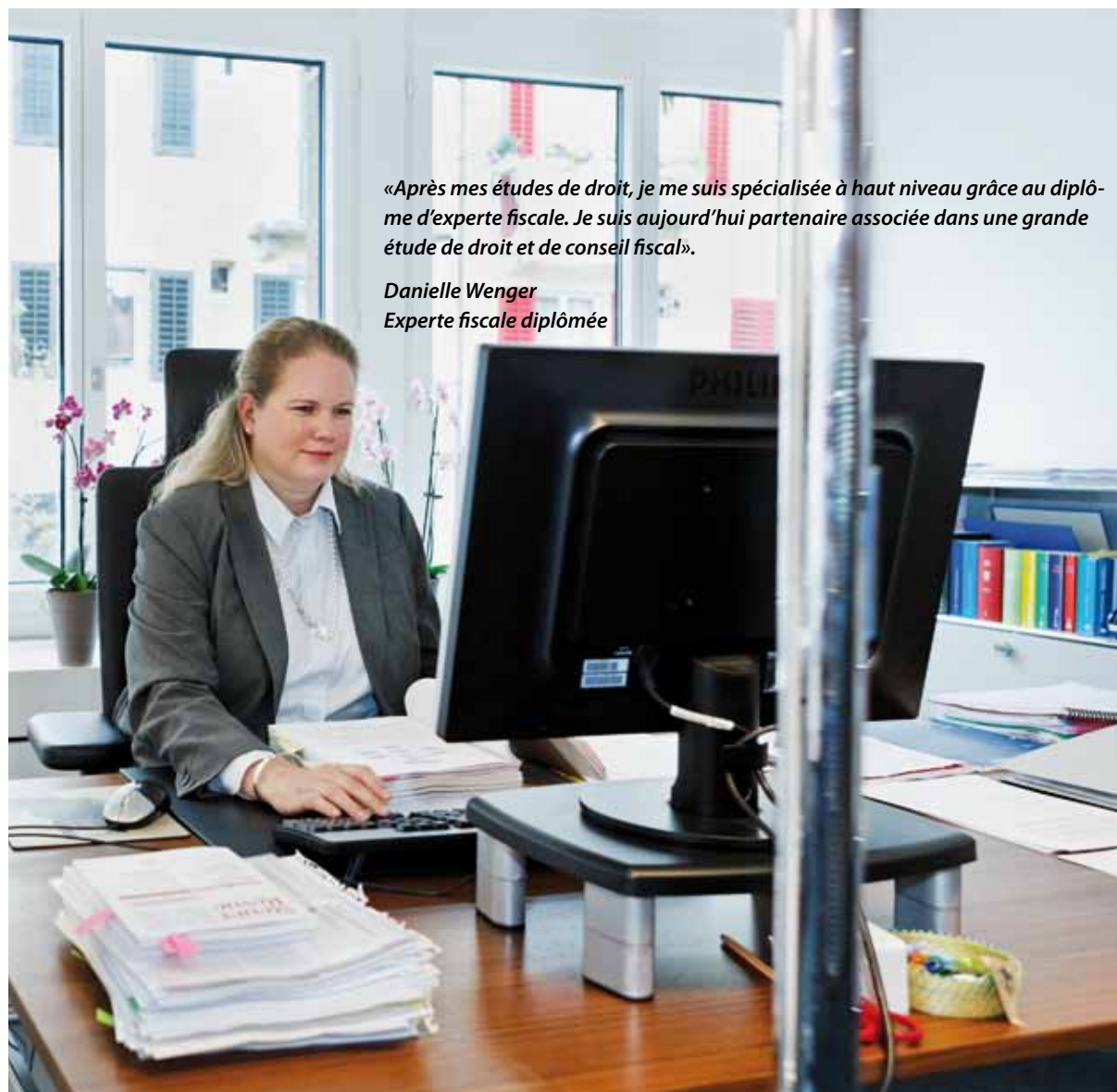
Répartition des règlements d'examen et des titres (brevets/diplômes) décernés par branche

240 examens professionnels et
170 examens professionnels supérieurs

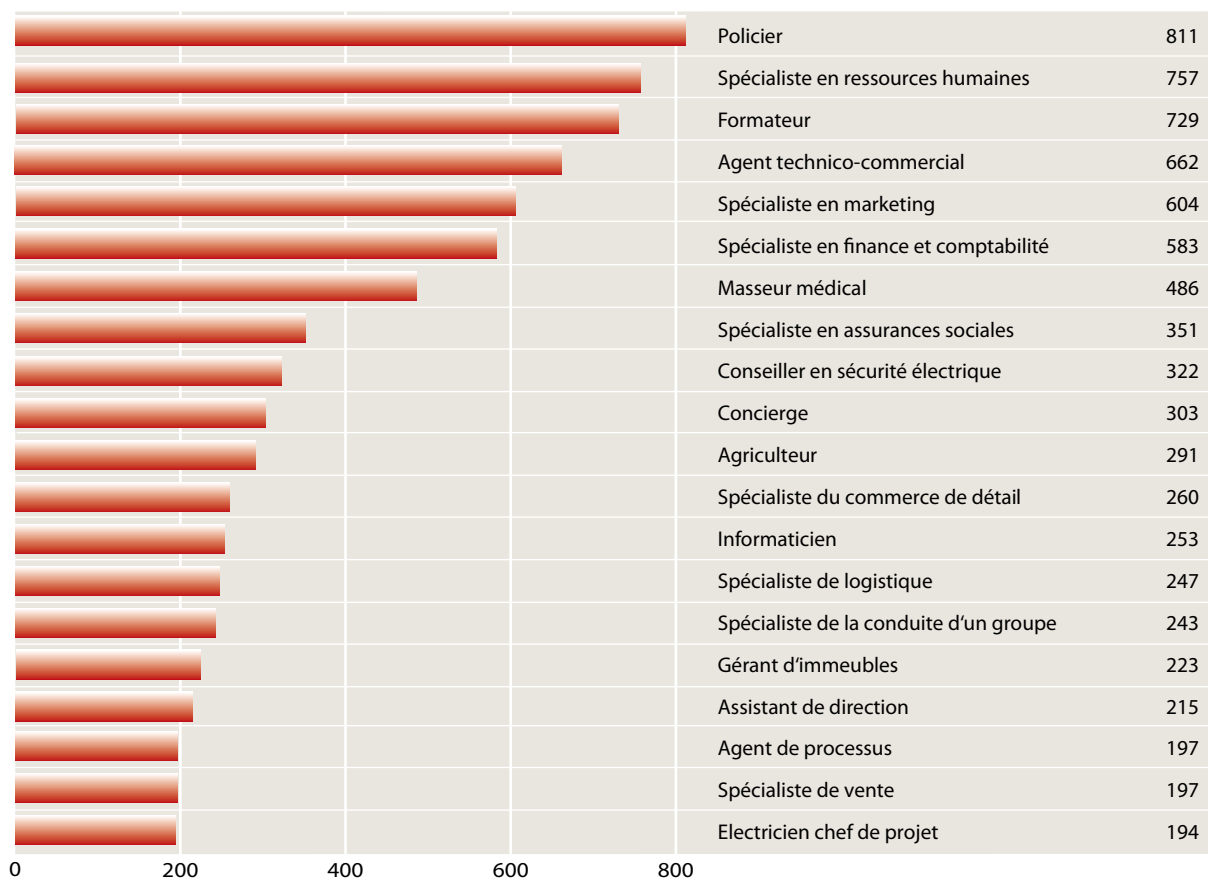
Titres (brevets/diplômes) décernés après l'examen⁵



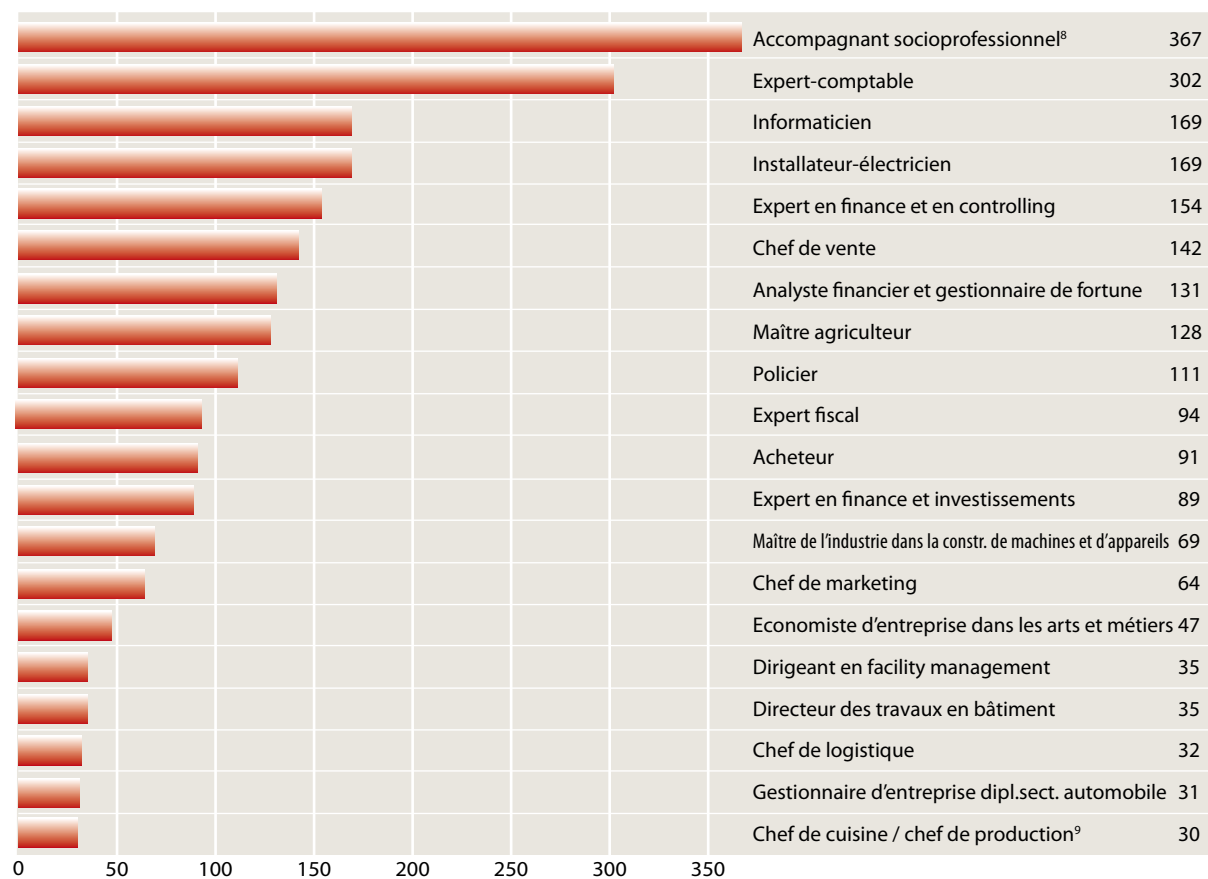
⁵ En 2009, selon les indications des secrétariats des examens.



Examens professionnels – les 20 brevets fédéraux les plus fréquents (2010)⁶



Examens professionnels supérieurs – les 20 diplômes fédéraux les plus fréquents (2010)⁷



⁶⁺⁷ Office fédéral de la statistique (2011a).

⁸ Formation postgrade comprise.

⁹ 30 diplômes ont également été délivrés dans les champs professionnels «Physiothérapeute pour animaux» et «Coiffeur».

QUALIFICATION SUPÉRIEURE AUPRÈS D'UNE INSTITUTION DE FORMATION

Les écoles supérieures proposent une formation professionnalisante supérieure au sein d'une institution de formation. A l'inverse des examens fédéraux, où c'est l'examen et non la voie de formation qui est règlementé et reconnu, dans le cas des écoles supérieures, ce sont les filières de formation qui sont reconnues au niveau fédéral. L'exigence posée à la formation professionnelle supérieure en ce qui concerne l'orientation vers le marché du travail est assurée par le biais de la participation systématique des organisations du monde du travail à l'élaboration des plans d'études cadres nationaux et à la procédure de qualification.

Structure des filières de formation et des diplômes

Les filières de formation, en cours d'emploi ou à plein temps, sont proposées par les organisations du monde du travail et des institutions de formation privées et publiques. Conditions minimales pour l'admission: certificat fédéral de capacité et, selon la filière, expérience professionnelle. La durée des cursus à plein temps est de deux ans au minimum et celle des cursus en cours d'emploi, de trois ans au minimum.

20 % d'un cursus à plein temps sont effectués sous la forme d'un stage. Les cursus en cours d'emploi présupposent une activité professionnelle d'au moins 50 % dans le domaine correspondant. La moitié des diplômes ES délivrés en 2009 ont été acquis dans le cadre d'un cursus en cours d'emploi.

Diplôme

Après avoir suivi une filière ES et reçu le diplôme correspondant, les professionnels concernés sont autorisés à porter le titre qui s'y rattache (p. ex. «technicien diplômé ES technique du bois» ou «économiste d'entreprise diplômé ES»). Les diplômes, reconnus au niveau fédéral, sont décernés par les prestataires des filières de formation reconnues.

Perméabilité

Les diplômés d'une filière de formation ES reconnue ont la possibilité de poursuivre des études auprès d'une haute école spécialisée. Ils sont admis aux filières d'études bachelor dans le même domaine d'études ou dans un domaine apparenté. L'admission dans des filières bachelor non spécifiques au domaine concerné est soumise à la réglementation de l'admission sur dossier.

Certaines universités cantonales admettent aux filières d'études bachelor des personnes ayant suivi une filière de formation ES. A l'heure actuelle, les conditions d'admission varient d'université en université et de faculté en faculté. Une réglementation uniforme et une passerelle standardisée et légalement ancrée permettraient d'augmenter la perméabilité au degré tertiaire.

Assurance qualité

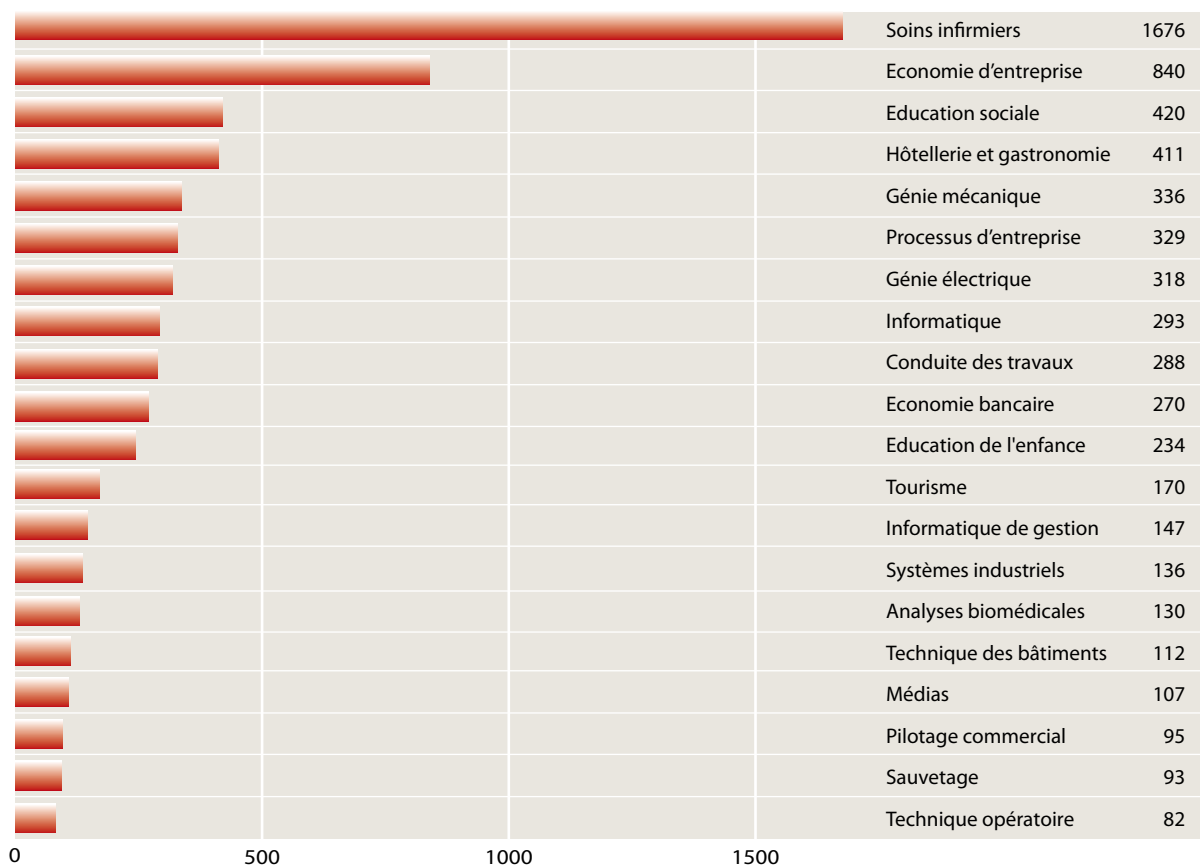
L'implication des organisations du monde du travail dans l'élaboration des plans d'études cadres permet d'assurer la qualité des filières de formation ES. L'OFFT approuve ces plans d'études cadres et soumet les filières de formation qui en découlent à une procédure de reconnaissance. Une fois cette procédure terminée, les cantons sont responsables de la surveillance des filières de formation ES.

Offre

L'offre actuelle est composée de 33 plans d'études cadres dans 8 domaines.

Domaine	Plans d'études cadres
Technique	Plan d'études cadre de technicien avec des filières de formation dans les orientations ci-après : conduite des travaux, planification des travaux, génie électrique, technique des bâtiments, technique du bois, informatique, agroalimentaire, génie mécanique, médias, construction métallique, microtechnique, systèmes industriels, télécommunications, textile, processus d'entreprise
Restauration, tourisme et économie familiale	Hôtellerie et gastronomie, tourisme, intendance du secteur hôtelier d'établissement
Economie	Agroéconomie, économie bancaire, économie d'entreprise, gestion d'une droguerie, marketing management, assistance en droit, économie textile, économie d'assurance, informatique de gestion, administration des douanes
Agriculture et économie forestière	Agrotechnique, économie forestière
Santé	Activation, hygiène dentaire, technique en radiologie médicale, analyses biomédicales, technique opératoire, orthoptique, soins infirmiers, podologie, sauvetage
Social et formation des adultes	Formation des adultes, éducation de l'enfance, éducation sociale, formation socioprofessionnelle
Arts visuels, arts appliqués et design	Plan d'études cadre de designer avec les orientations ci-après: arts visuels, communication visuelle, design de produit
Trafic et transports	Service de la navigation aérienne, contrôle de la circulation aérienne, pilotage commercial

Ecoles supérieures – diplômés dans les 20 filières de formation les plus fréquemment choisies (2010)¹⁰



Etudes postdiplômes ES

Outre les filières de formation ES, les écoles supérieures proposent également des études postdiplômes, qui permettent aux étudiants de poursuivre leur spécialisation et d'approfondir leurs connaissances. Les étudiants obtiennent un diplôme et sont autorisés à porter le titre correspondant (p. ex. « dipl. Hotelmanager NDS HF »).

¹⁰ Office fédéral de la statistique (2011b).

DES PROFESSIONNELS DEMANDÉS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Les titulaires d'un diplôme de la formation professionnelle supérieure ont de bonnes perspectives sur le marché du travail. Ils sont demandés aussi bien dans les petites et moyennes entreprises (PME) que dans les grandes entreprises et affichent un taux d'activité élevé.

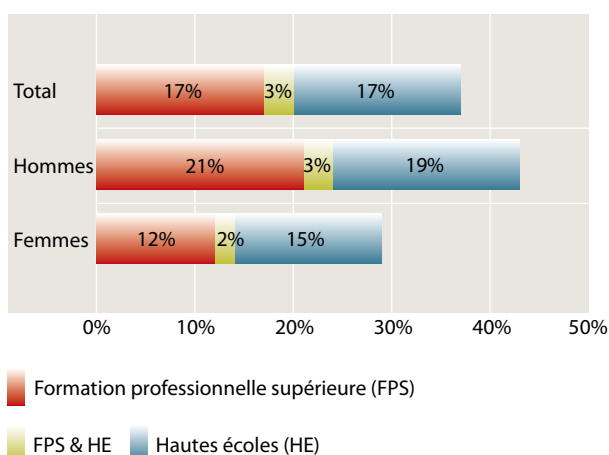
Équilibre entre formation professionnelle supérieure et formation de niveau haute école

L'économie suisse emploie autant de diplômés de la formation professionnelle supérieure que de diplômés des hautes écoles.

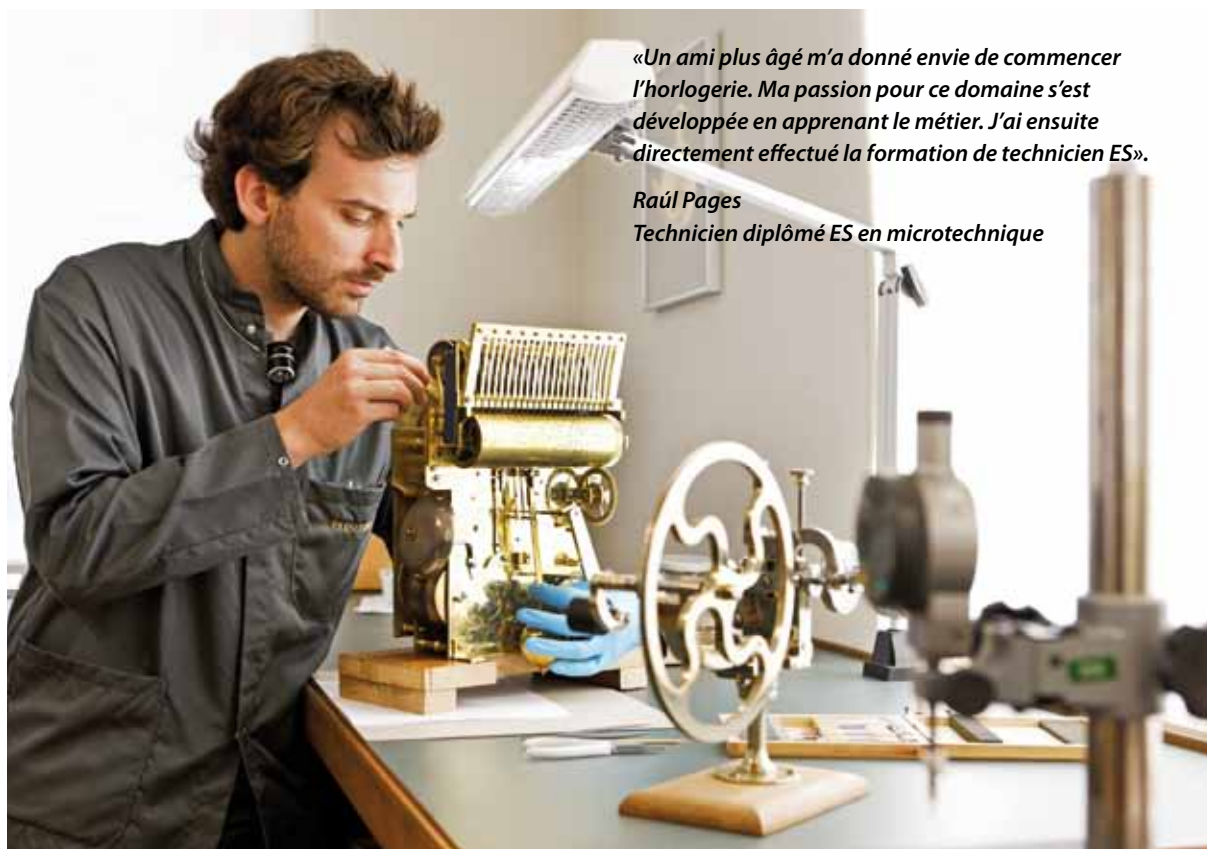
Des professionnels représentés dans toutes les branches économiques

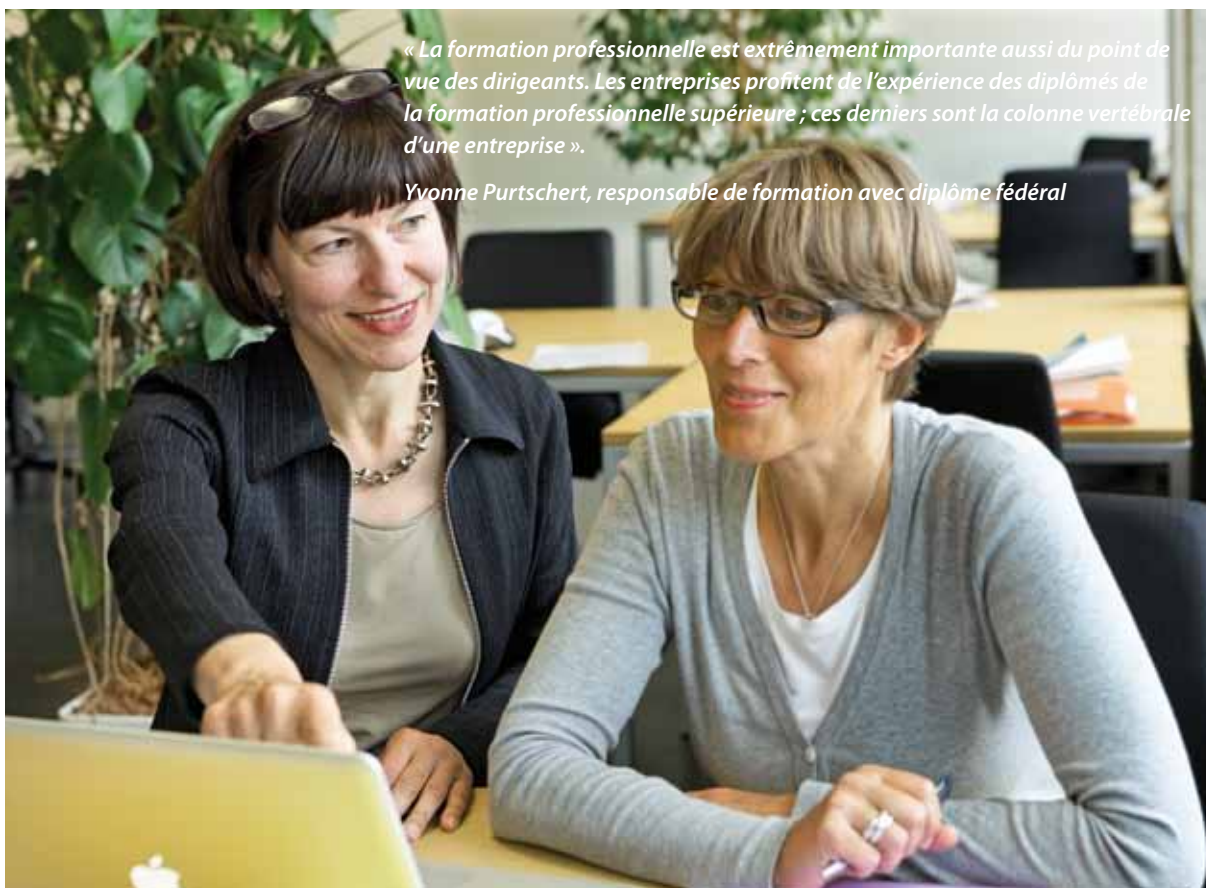
Le besoin en personnel avec un diplôme du degré tertiaire varie en fonction des différentes branches économiques. L'agriculture, la construction, le commerce, la réparation, l'hôtellerie et la restauration affichent un pourcentage comparativement faible de personnes actives diplômées du degré tertiaire. Parallèlement, les personnes issues de la formation professionnelle supérieure y sont davantage représentées que celles ayant suivi une formation de niveau haute école. Dans la plupart des autres branches économiques, la proportion de diplômés d'une haute école et celle de diplômés de la formation professionnelle supérieure est plus ou moins équilibrée.

Proportions de personnes actives de 25 à 64 ans diplômées du degré tertiaire¹¹



¹¹ Office fédéral de la statistique (2009a).

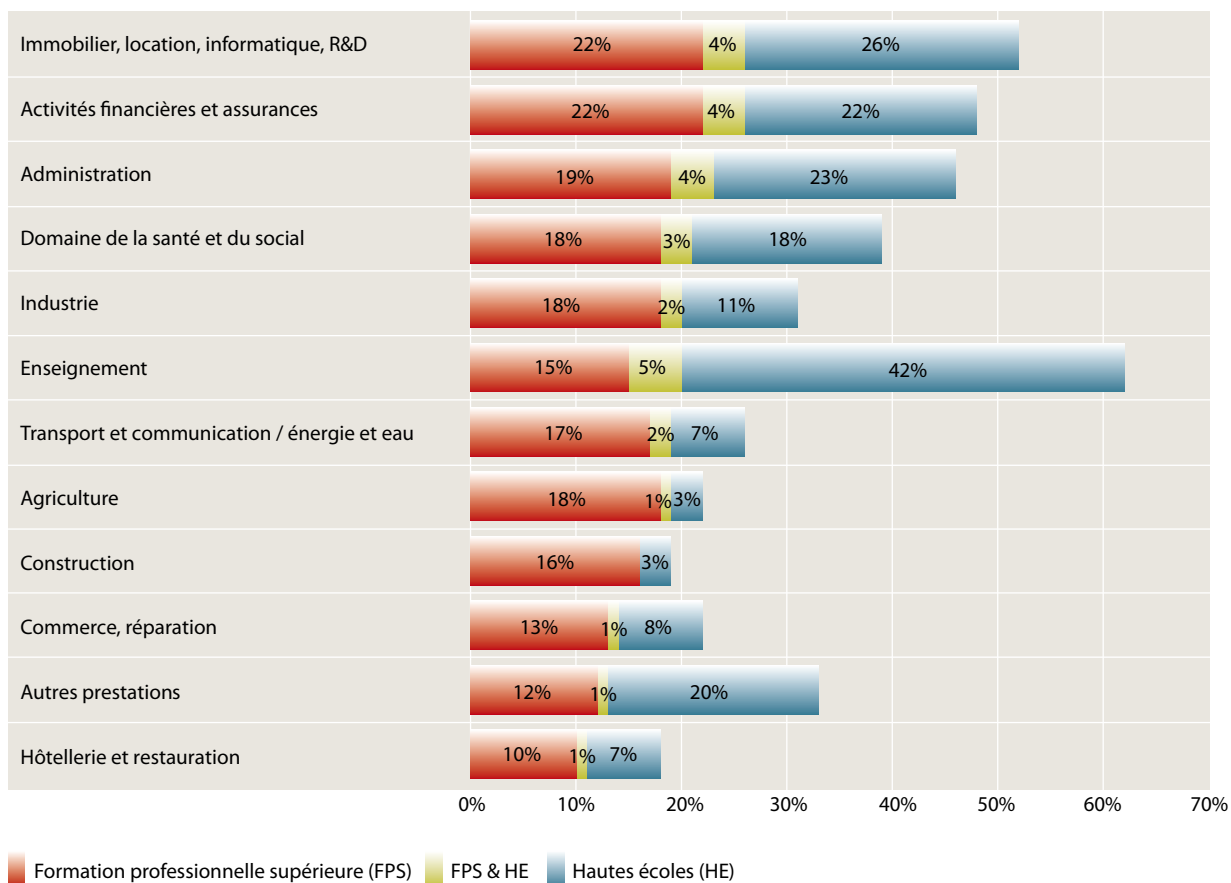




« La formation professionnelle est extrêmement importante aussi du point de vue des dirigeants. Les entreprises profitent de l'expérience des diplômés de la formation professionnelle supérieure ; ces derniers sont la colonne vertébrale d'une entreprise ».

Yvonne Purtschert, responsable de formation avec diplôme fédéral

Formations achevées au degré tertiaire selon les branches économiques¹²



¹² Représentation de l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie selon les chiffres de l'Office fédéral de la statistique.

Des professionnels présents dans des entreprises de toutes les tailles

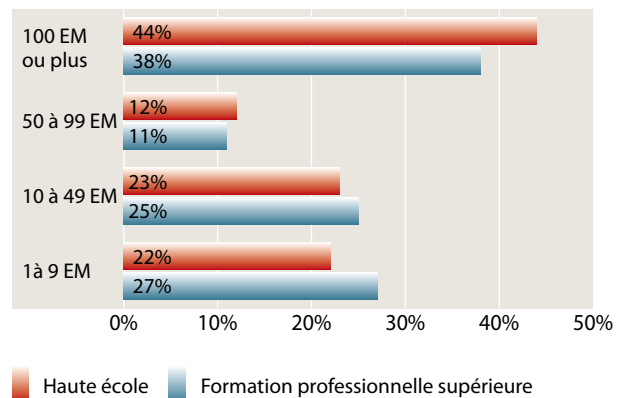
Les personnes ayant suivi une formation professionnelle supérieure sont un peu plus représentées dans les petites entreprises alors que les diplômés des hautes écoles sont légèrement plus nombreux à travailler dans de grandes entreprises.

En ce qui concerne le statut professionnel, il n'y a pas de différences significatives entre les personnes diplômées de la formation professionnelle supérieure et celles diplômées d'une haute école.

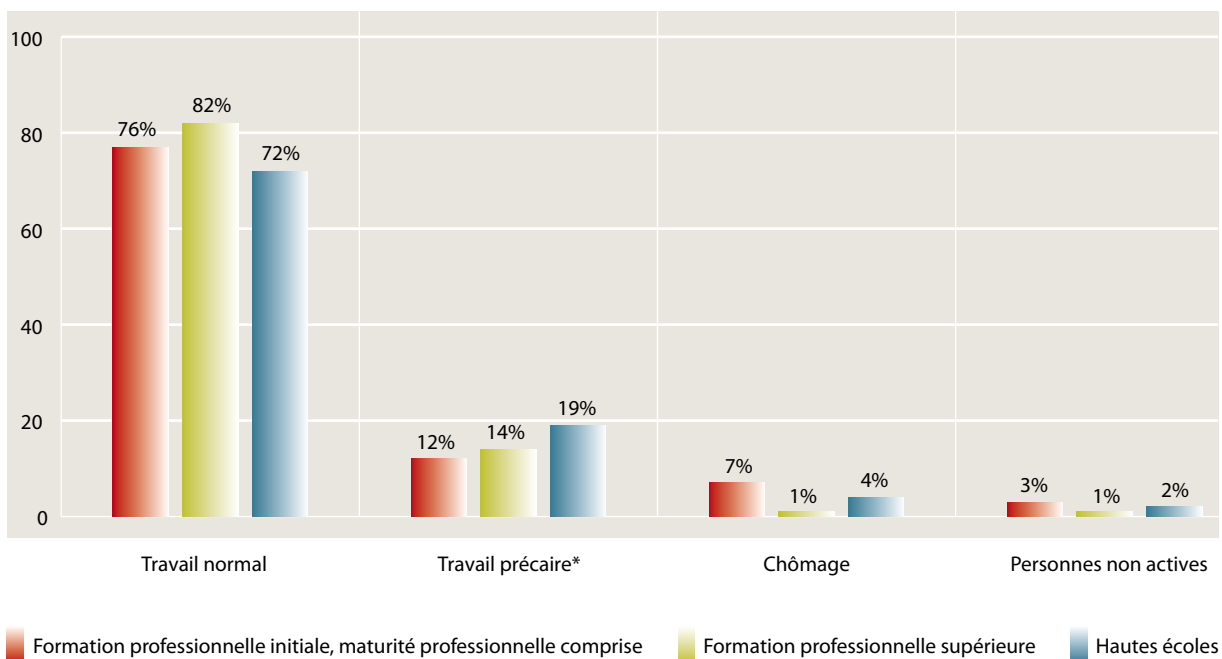
Un taux d'activité élevé

En comparaison du taux de chômage selon le niveau de formation, les titulaires d'un diplôme du degré tertiaire présentent le taux le plus bas (fin 2010 : 2,9 %)¹³. On constate en outre au sein du degré tertiaire B que la formation professionnelle supérieure offre des chances élevées de trouver rapidement du travail à l'issue de sa formation. A l'opposé, les diplômés de niveau haute école doivent souvent chercher du travail plus longtemps et acceptent de plus en plus souvent des contrats à durée déterminée ou des horaires de travail réduits.

Répartition des diplômés du degré tertiaire selon la taille des entreprises¹⁴



Activité professionnelle peu après la fin d'une formation¹⁵



* Formes particulières de travail p. ex. contrat < 12 mois, temps partiel < 6 heures/semaine, plus d'un emploi, formes de travail indépendant, travail à domicile

¹³ Office fédéral de la statistique (2011d).

¹⁴ Représentation de l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie selon les chiffres de l'Office fédéral de la statistique (2009a).

¹⁵ Office fédéral de la statistique (2009b).

UN INVESTISSEMENT RENTABLE

La formation professionnelle supérieure est rentable pour ses diplômés. Plus de 70 % des étudiants suivent une formation en cours d'emploi et disposent ainsi déjà d'un revenu, qui augmente avec l'obtention du diplôme. Mais la formation professionnelle supérieure est également avantageuse pour l'Etat. Les formations présentent des prix moindres grâce à la participation d'acteurs privés et des pouvoirs publics. En outre, l'Etat profite de recettes fiscales plus élevées et de coûts sociaux faibles.

Une expérience professionnelle qui se répercute sur l'âge moyen des candidats

Les diplômés des examens professionnels fédéraux et professionnels fédéraux supérieurs bénéficient en général déjà d'une expérience professionnelle de plusieurs années au moment d'obtenir leur brevet/diplôme, ce qui a une influence sur l'âge moyen des candidats : 50 % des personnes qui ont obtenu un brevet fédéral ou un diplôme fédéral en 2007 étaient âgées de 27 à 38 ans. Dans le cas des filières de formation ES, l'âge moyen est un peu plus bas.

Une représentation des sexes inégale selon les branches économiques

En 2010, les hommes représentaient 61 % de tous les diplômés de la formation professionnelle supérieure. La proportion d'hommes est surtout liée aux examens professionnels fédéraux et professionnels fédéraux supérieurs.

Jusqu'au début du XXI^e siècle, la loi fédérale sur la formation professionnelle se référait essentiellement aux métiers de l'artisanat et de l'industrie, principalement exercés par les hommes. Entrée en vigueur en 2004, l'actuelle loi fédérale sur la formation professionnelle (LFPr) concerne désormais toutes les branches économiques, comme par exemple les domaines de la santé et du social, qui présentent des taux élevés de femmes.

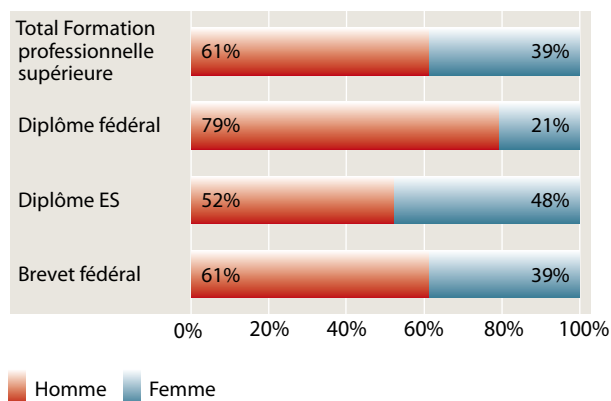
Situation de formation et d'emploi

La formation professionnelle supérieure est majoritairement suivie en cours d'emploi, à l'inverse de la formation de niveau haute école, qui est elle principalement une formation à plein temps.

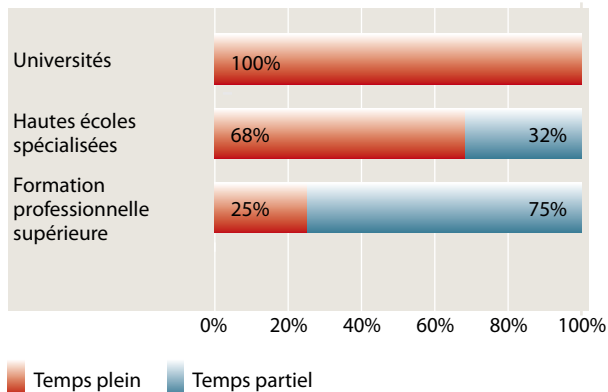
90 % des étudiants qui suivent une formation professionnelle supérieure en cours d'emploi ont un taux d'activité de 80 % ou plus. Selon l'OFS, $\frac{3}{4}$ en moyenne des étudiants des hautes écoles travaillent.

Le montant du revenu des étudiants de la formation professionnelle supérieure indique également que ces derniers ont déjà réussi leur intégration sur le marché du travail. Ainsi, le salaire moyen des étudiants des écoles supérieures exerçant une activité pendant les études s'élève à près de 5500 francs¹⁷.

Diplômes par sexe (2010)¹⁶



Formation à plein temps et à temps partiel (2010)¹⁸



¹⁶ Selon les chiffres de l'Office fédéral de la statistique (2011e).

¹⁷ Bureau d'études de politique du travail et de politique sociale BASS AG (2009), p. 24. Pour les étudiants des hautes écoles, il est d'environ 6500 francs.

¹⁸ Selon les chiffres de l'Office fédéral de la statistique (2011e).



Revenu après obtention du diplôme

Une formation professionnelle supérieure a des répercussions positives sur le revenu. Comparés aux personnes actives titulaires d'un diplôme professionnel du degré secondaire II, les diplômés de la formation professionnelle supérieure gagnent en moyenne $\frac{1}{3}$ de plus.

Un rendement de la formation positif

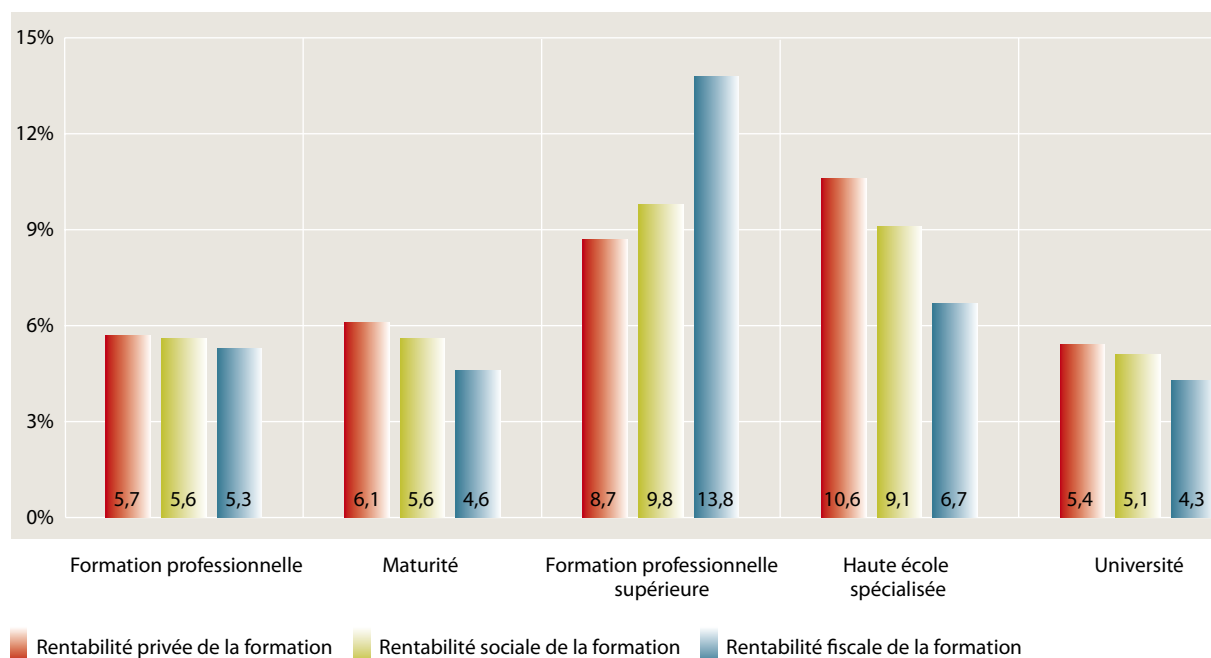
Le rendement privé de la formation professionnelle supérieure se situe entre celui des HES et celui des universités.

L'Etat profite d'un rendement fiscal de la formation élevé, car la formation professionnelle supérieure est majoritairement financée par les employeurs et les étudiants eux-mêmes. Il convient également de tenir compte du rendement social positif de la formation du point de vue de l'Etat. La formation professionnelle supérieure réduit notamment les risques de chômage.

«Mon premier contact avec la formation professionnelle supérieure, je l'ai eu en tant que jeune juriste. A l'époque, j'ai rapidement constaté que je devais élargir mes connaissances dans le domaine de la finance. L'offre de formations en cours d'emploi dans la formation professionnelle supérieure était exactement ce qu'il me fallait. J'ai ainsi pu acquérir de manière efficace les connaissances et les compétences dont j'avais besoin.»

Georg Staub
Directeur de swissstaffing

Rentabilité fiscale, sociale et privée de la formation chez les hommes (2004)¹⁹



¹⁹ Wolter S. & Weber B. (2005).

POSITIONNER LA FORMATION PROFESSIONNELLE SUPÉRIEURE

Le succès du système de formation professionnelle suisse repose sur son lien étroit avec le marché du travail. Les différences en termes de type et de nombre de diplômes rendent toutefois difficile un positionnement clair en dehors des branches correspondantes, sur le marché du travail international et au sein de la systématique de formation internationale. C'est pourquoi la Confédération s'engage à différents niveaux, avec les partenaires de la formation professionnelle, en faveur d'un meilleur positionnement des diplômés de la formation professionnelle.

Augmenter la mobilité

Il est difficile pour des acteurs et des employeurs étrangers à une branche en Suisse et à l'étranger d'estimer la valeur des diplômes professionnels suisses ainsi que celle des qualifications acquises dans le cadre des formations correspondantes. Chaque pays a son propre système et ses propres diplômes de formation professionnelle, ce qui, d'une part, rend difficile la classification de diplômes étrangers et, d'autre part, limite la mobilité des diplômés de la formation professionnelle supérieure suisse qui souhaitent travailler à l'étranger.

Mesures visant un meilleur positionnement de la formation professionnelle supérieure

Etudes de l'OCDE sur la formation professionnelle

L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) compare entre eux les systèmes de formation professionnelle de différents pays, ce qui permet de mettre en avant les points forts et les points faibles de chaque système. Elle a par exemple publié en 2009 l'étude Learning for jobs. Elle y donne de bonnes notes au système suisse de formation professionnelle orientée vers la pratique et le marché du travail. La Suisse participe en 2011 à une étude de l'OCDE sur le thème de la formation professionnelle supérieure (Skills beyond school).

Le processus de Copenhague de l'UE

L'encouragement de la perméabilité, de la transparence et de la mobilité sur le marché du travail européen sont les principaux axes du processus de Copenhague. Le but est de donner plus de transparence aux diplômés de la formation professionnelle sur le marché européen. La priorité est donnée au développement d'un cadre national des certifications (National Qualifications Framework, NQF). Ce dernier repose sur un cadre similaire au niveau européen (European Qualifications Framework, EQF), ce dernier constituant un instrument de référence permettant la comparaison et la traduction des qualifications nationales de différents pays. La Suisse participe à ce processus, représentée par l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie.

De plus, comme pour les diplômés des hautes écoles, un supplément au diplôme en anglais, qui présentera les qualifications obtenues, sera joint à tous les diplômes de la formation professionnelle supérieure. Il sera dès lors facile de savoir à quoi correspondent les compétences acquises.

Programme-cadre européen d'éducation et de formation tout au long de la vie

La Suisse participe également au programme-cadre européen d'éducation et de formation tout au long de la vie. Le sous-programme «Leonardo da Vinci», axé sur la formation professionnelle, donne la possibilité aux personnes en formation et aux responsables de la formation professionnelle d'acquérir des expériences (d'apprentissage ou de formation) dans le cadre de séjours à l'étranger. Par ailleurs, des organisations issues de pays européens actives dans le domaine de la formation professionnelle peuvent collaborer de plusieurs façons.

UNE CONTRIBUTION DE TOUS LES ACTEURS CONCERNÉS

La formation professionnelle supérieure est financée par les pouvoirs publics et par des acteurs privés. Les étudiants et les employeurs participent largement aux coûts. Les pouvoirs publics participent tant au financement des examens fédéraux qu'à celui, de plus en plus souvent, des écoles supérieures.

Subventions des pouvoirs publics

Selon les relevés de l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie, la Confédération et les cantons ont dépensé environ 500 millions de francs en 2009 en faveur de la formation professionnelle supérieure, dont 347 millions pour les filières de formation ES et 145 millions sous forme de subventions pour les cours préparatoires aux examens fédéraux ainsi que pour la formation continue à des fins professionnelles.

Le financement de la formation professionnelle supérieure par les pouvoirs publics fait actuellement l'objet de controverses. Dans ce contexte, il convient de tenir compte des éléments suivants :

- **Participation déterminante des étudiants** : cela s'explique par le fait que les investissements dans la formation se traduisent directement par des salaires plus élevés. En outre, les étudiants disposent déjà d'un certain revenu qui leur facilite la participation aux coûts de la formation. Par ailleurs, les employeurs participent souvent aux coûts pour des raisons de politique du personnel ou déchargent l'emploi du temps de leurs collaborateurs. Ainsi, le bénéfice retombe directement sur les étudiants et leurs employeurs.
- **Le financement par les pouvoirs publics a progressé au fil du temps** : les disparités en matière de subventions reflètent cet état de fait. Le grand nombre de prestataires et de cours aux structures très différentes complique également l'élaboration d'un système de subventions équitable et neutre en termes de concurrence.
- **Offres sur mesure** : les cours préparatoires aux examens fédéraux sont en particulier des instruments très flexibles permettant de prendre en compte les besoins individuels des candidats et de réagir aux nouvelles exigences en termes de qualifications. Un engagement étatique plus important et couvrant l'ensemble des besoins serait immanquablement lié à une réglementation de ces offres et remettrait ainsi en question son essence même et ses avantages.

Mesures pour renforcer la formation professionnelle supérieure

- Soutien financier des organisations du monde du travail par la Confédération lors du développement de nouveaux règlements d'examen et de plans d'études cadres ou de la révision de ceux déjà existants.
- Augmentation de la participation de la Confédération aux coûts des examens fédéraux pour atteindre 25 %. La possibilité d'une augmentation allant jusqu'à 60 à 80 % est en cours de clarification.
- Un nouvel accord intercantonal sur le financement des écoles supérieures est en cours d'élaboration.
- La question de la possibilité et de la pertinence d'un soutien financier des cours préparatoires aux examens fédéraux et celle du montant d'un éventuel financement sont en cours de clarification.

Possibilités de déductions fiscales et bourses

Les coûts individuels pour une formation professionnelle supérieure peuvent être déduits, dans des proportions variables, de l'impôt sur le revenu à titre de frais de formation continue. Une modification de la législation fiscale fédérale en vue d'une possibilité de déduction plus importante des coûts de la formation continue est en cours. Une déduction est possible aujourd'hui uniquement si les coûts sont liés à la profession actuelle ou sont indispensables pour la reconversion ou la réinsertion professionnelle.

Les personnes suivant une formation professionnelle supérieure peuvent également demander des bourses. Celles-ci représentent environ 5 % de l'ensemble des bourses. Le montant moyen d'une bourse est pratiquement équivalent à celui octroyé aux étudiants des HES et des universités. Par ailleurs, des efforts sont en cours afin d'aplanir les différences régionales dans ce domaine.

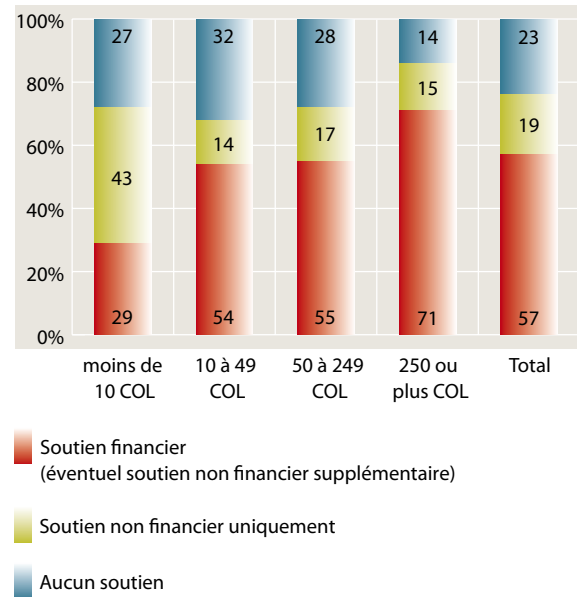
Participation des employeurs

Selon une enquête effectuée auprès des étudiants de la formation professionnelle supérieure suivant une formation en cours d'emploi, environ 60 % des personnes interrogées sont soutenues financièrement par leur employeur ou bénéficient d'une diminution de leur charge de travail. Plus l'entreprise est grande, plus le pourcentage augmente.

Afin que les cours puissent être suivis pendant les heures de travail, les employeurs permettent parfois à leur personnel en formation de réduire leur temps de travail, ou d'organiser leur temps de travail de manière flexible. Ainsi, malgré une charge de travail individuelle élevée, l'étudiant ne souffre d'aucune réduction de salaire et l'employeur ne doit pas renoncer de manière temporaire à des ressources en personnel. Le soutien par l'employeur constitue en outre un élément en matière de recrutement et de politique du personnel à ne pas négliger.

²⁰ Bureau d'études de politique du travail et de politique sociale BASS AG (2009), données pondérées.

Proportion du soutien en fonction de la taille de l'entreprise (COL : collaborateur)²⁰



«Après avoir fait plusieurs détours, je suis actuellement en troisième année de formation d'ambulancier. J'ai d'abord étudié l'économie d'entreprise et travaillé en tant que chef de marketing».

Marc Blunier
Futur ambulancier diplômé ES

INFORMATIONS

Autorités et organisations

Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT)

Bases légales, dispositions d'exécution et informations générales sur la formation professionnelle supérieure. En outre, représentation des mesures visant le positionnement national et international de la formation professionnelle.
www.bbt.admin.ch

Office fédéral de la statistique (OFS)

Statistiques et indicateurs de la formation professionnelle supérieure.
www.education-stat.admin.ch

Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP)

www.cdip.ch

Conférence suisse des offices de la formation professionnelle (CSFP)

Réseau des responsables de la formation professionnelle dans les offices cantonaux compétents.
www.sbbk.ch

Union patronale suisse

www.arbeitgeber.ch

Union suisse des arts et métiers

www.sgv-usam.ch

Union syndicale suisse

www.sgb.ch

Travail.Suisse

www.travailsuisse.ch

dualstark

Conférence des examens professionnels et professionnels supérieurs. Représentation des intérêts des organes responsables des examens.
www.dualstark.ch

Conférence des écoles supérieures

Représentation des intérêts des écoles supérieures.
<http://www.konferenz-hf.ch/fr>

Plateformes d'informations

Liste des professions

Toutes les professions reconnues sur le plan fédéral : bases légales et adresses.
www.bbt.admin.ch/bvz

Portail suisse de l'orientation scolaire et professionnelle

Informations globales entre autres sur les offres de la formation professionnelle supérieure.
www.orientation.ch

formationprofessionnelleplus.ch

Informations sur les nombreuses perspectives offertes par la formation professionnelle en Suisse.
Liens vers les autres offres.
www.formationprofessionnelleplus.ch

formationprof.ch

Informations sur le système de formation professionnelle en Suisse et instruments de travail dans le domaine de la formation professionnelle initiale (notamment lexicque de la formation professionnelle et adresses des autorités et des organisations).
www.formationprof.ch

Panorama

Newsletter électronique et revue spécialisée sur la formation professionnelle.
www.panorama.ch/fr

INFORMATIONS

Impressum

Editeur Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT), © 2011
Rédaction Centre de prestations Formation professionnelle, OFFT
Photographies Iris Krebs, Berne
Graphisme Communication OFFT
Impression Druckerei Glauser AG, Fraubrunnen
Langues f / d / i / e

Commande

www.formationprofessionnelleplus.ch

Contact

Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie, Effingerstrasse 27, CH - 3003 Berne
Tél : +41 (0)31 322 21 29, berufsbildung@bft.admin.ch ; www.bft.admin.ch

Bibliographie

Backes-Gellner, U. & Tuor, S. N. (2010). Équivalents, différents, perméables ? La Vie économique 2010 (7), pp. 43-46.

Bureau d'études de politique du travail et de politique sociale BASS AG (2009). Finanzflüsse in der höheren Berufsbildung – Eine Analyse aus der Sicht der Studierenden.

Centre suisse de coordination pour la recherche en éducation CSRE. L'éducation en Suisse, rapport 2010.

Office fédéral de la statistique (2011a). Actualités OFS. Statistique des diplômés 2010. Brevets fédéraux (examens professionnels) - Diplômes fédéraux (examens professionnels supérieurs).

Office fédéral de la statistique (2011b). Actualités OFS. Statistique des diplômés 2010. Formation professionnelle supérieure - Ecoles supérieures ES.

Office fédéral de la statistique (2011c). Statistique de la formation 2010.

Office fédéral de la statistique (2011d). Taux de chômage au sens du BIT selon le sexe, la nationalité et d'autres caractéristiques - Enquête suisse sur la population active (ESPA). Encyclopédie statistique de la Suisse – tableau 03.03.02.02.

Office fédéral de la statistique (2011e). Elèves et étudiants 2009/10.

Office fédéral de la statistique (2009a). Actualités OFS. Les personnes diplômées de la formation professionnelle supérieure sur le marché du travail.

Office fédéral de la statistique (2009b). Activité professionnelle exercée à court terme selon le niveau de formation, en 2009.

Wolter, S. & Weber, B. (2005). La rentabilité de la formation : un indicateur économique essentiel à l'enseignement. In : La Vie économique (10), pp. 38-42.

LA FORMATION PROFESSIONNELLE SUPÉRIEURE EST UN ATOUT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE SUISSE

- **Des qualifications supérieures par le biais d'une formation professionnelle pratique :**

Avec les hautes écoles spécialisées, les universités et les écoles polytechniques fédérales, la formation professionnelle supérieure constitue le degré tertiaire du système éducatif suisse.

- **Des formations adaptées au marché du travail :**

Les examens professionnels, professionnels supérieurs (examens de maîtrise) et les diplômes des écoles supérieures sont en adéquation avec les besoins du marché du travail.

- **D'excellentes perspectives de carrière :**

Les diplômés de la formation professionnelle supérieure assument des responsabilités techniques et de conduite exigeantes. Le taux de chômage est très bas.

- **Un soutien par l'économie :**

Les réglementations flexibles, placées sous la responsabilité des associations professionnelles et des autres organisations du monde du travail, peuvent être rapidement adaptées aux besoins de l'économie.

- **Une grande efficacité :**

La participation non négligeable des acteurs privés aux coûts permet de limiter les régulations par l'Etat et assure la qualité.